

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Succès de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions Oceasoftware

Mise en œuvre du retrait obligatoire visant les actions Oceasoftware

Paris (France), le 17 décembre 2019 – Dickson Acquisition France, société du groupe Dickson, leader dans le secteur du « Test & Measurement compliance », fournissant des instruments de test et de mesure ainsi que les logiciels et services associés, annonce le succès de l'offre publique d'achat simplifiée visant les titres **Oceasoftware (Euronext Growth - ALOCA - ISIN : FR0012407096)**.

Dans le cadre de l'offre, déclarée conforme par l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 19 novembre 2019 et qui s'est déroulée du 21 novembre au 11 décembre 2019 inclus, Dickson Acquisition France a acquis 786 458 actions Oceasoftware à un prix de 2,85 € par action.

Pour rappel, ce prix de cession est identique à celui de l'acquisition du bloc de contrôle de 62,08% réalisée le 24 octobre 2019 par Dickson Acquisition France auprès de Laurent Rousseau, fondateur d'Oceasoftware, Europtim Finances SAS (holding personnelle de Monsieur Laurent Rousseau), Vatel Capital, SORIDEC et SOFILARO, dans le cadre de transactions hors marché. Ce prix représentait une prime de +101% par rapport au cours de clôture de l'action Oceasoftware le 23 septembre 2019 (dernier jour de cotation précédant l'annonce de l'opération), et une prime de +144% par rapport au cours moyen pondéré par les volumes des 3 derniers mois précédant cette date.

A l'issue de l'offre publique d'achat simplifiée, Dickson Acquisition France détient donc désormais 3 385 051 actions Oceasoftware, représentant 91,62% du capital social et au moins 91,45% des droits de vote.

En conséquence, et conformément à l'avis AMF D&I n°219C2765 du 16 décembre 2019, Dickson Acquisition France a annoncé la mise en œuvre d'une procédure de retrait obligatoire portant sur les actions Oceasoftware non présentées à l'offre par les actionnaires minoritaires.

Le retrait obligatoire interviendra le 18 décembre 2019 au prix de 2,85 € par action net de tout frais et portera sur 309 574 actions OCEASOFTWARE, représentant 8,38% du capital de la société.

Euronext Paris a publié le 16 décembre 2019 le calendrier détaillé de la mise en œuvre du retrait obligatoire.

La suspension de la cotation des actions Oceasoftware est maintenue jusqu'à la mise en œuvre du retrait obligatoire.

La note d'information, ayant reçu le visa n°19-529 de l'AMF le 19 novembre 2019, et le document incluant les informations relatives aux caractéristiques notamment juridiques, financières et comptables de Dickson Acquisition France sont disponibles sur les sites Internet de Dickson (www.dickson-opa-oceasoftware.com) et de l'AMF (www.amf-france.org), et peuvent être obtenus sans frais auprès de BNP Paribas Securities Services Corporate Trust Services - Services aux émetteurs - Immeuble Europe - 9, rue du débarcadère - 93761 Pantin Cedex.

La note en réponse d'Oceasoftware, ayant reçu le visa n°19-530 de l'AMF le 19 novembre 2019, et le document incluant les informations relatives aux caractéristiques notamment juridiques, financières et comptables d'OCEASOFTWARE sont disponibles sur les sites Internet d'Oceasoftware (www.oceasoftware-bourse.com) et de l'AMF (www.amf-france.org), et peuvent être obtenus sans frais au siège social d'Oceasoftware.

A propos d'Oceasoftware :

Oceasoftware conçoit, étalonne et commercialise des capteurs intelligents et connectés pour la surveillance des paramètres physiques tels que la température, l'humidité, le taux de CO2 ou encore la pression différentielle, à destination des industries des sciences de la vie, de l'agroalimentaire.

La société propose une offre complète et verticalisée, depuis le capteur jusqu'à l'intégration dans le système d'information en maîtrisant les 3 domaines d'expertises suivants : capteurs et étalonnage, transmission radiofréquences et développement de plateformes logicielles.

En 2018, la société a réalisé 8,1 M€ de chiffre d'affaires consolidé sur 12 mois, dont 56% à l'international.

Libellé : OCEASOFT

Code ISIN : FR0012407096

Code mnémonique : ALOCA

Lieu de cotation : Euronext Growth Paris

Pour plus d'informations, vous pouvez visiter : www.oceasoft.com/fr/

A propos de Dickson :

Situé à Addison, Illinois, Dickson est un partenaire leader dans le secteur du « *Test & Measurement compliance* », fournissant à ses clients des instruments de test et de mesure ainsi que les logiciels et services associés. Dickson est au service d'une base établie et diversifiée de clients mettant l'accent sur les marchés hautement réglementés de la santé, l'industrie pharmaceutique, l'alimentation et les dispositifs médicaux destinés aux consommateurs finaux, qui requièrent une exigence rigoureuse en matière d'environnement et de contrôle qualité.

Pour plus d'informations, vous pouvez visiter : www.dicksondata.com

Contacts Oceasoft

Oceasoft

Laurent ROUSSEAU - Directeur général

Tél. 04 99 13 67 30

l.rousseau@oceasoft.com

Oceasoft

Nicolas MOURET - Directeur général adjoint

Tél. 04 99 13 67 30

n.mouret@oceasoft.com

ACTUS finance & communication

Caroline LESAGE - Relations Investisseurs

Tél. 01 53 67 36 79

clesage@actus.fr

ACTUS finance & communication

Anne-Catherine BONJOUR - Relations presse

Tél. 01 53 67 36 93

acbonjour@actus.fr